

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public et de modification de l'enseigne

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Vanessa ROUX, domiciliée à Monthey, lui a adressé une requête tendant, d'une part, à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce mentionné ci-après et, d'autre part, à modifier l'enseigne, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Bar à tapas, sis sur la parcelle N° 152, folio 2, au lieu-dit "Place"
Adresse	:	Place Centrale 3
Enseigne	:	"BAR A TAPAS 18.70" en lieu et place de l'ancienne dénomination "CLUB 18.70 CAFE – BAR A TAPAS"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place, lié à un bar à tapas
Heures d'ouverture et de fermeture	:	lundi au dimanche : 11 h.00 à 24 h.00
Début de l'activité	:	dès le 10 mars 2015

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 9 mars 2015.

Monthey, le 6 février 2015

L'Administration communale